

# Sel de morue

Marie-Laure Legay

Il s'agit du sel qui, après avoir servi à la pêche des morues de Terre-Neuve, se ramasse au fond des navires une fois le poisson enlevé. Ce sel était récupéré et vendu à diverses communautés qui en avaient besoin comme celle des mégissiers ou celle des bouchers de Paris qui l'utilisaient pour saler les cuirs de leurs abattis. La convention signée avec les Fermiers généraux en 1673 fut renouvelée à chaque bail. Pour exciter les employés de la compagnie à extraire avec exactitude le sel superflu des barils de morue et autres espèces de salines, la Ferme accorda en 1752 une gratification de deux sols pour chaque livre de sel immonde livrée dans les greniers de vente volontaire.

## Références scientifiques

### Sources archivistiques et imprimées:

- Sources archivistiques:
  - AN, G1 91, dossier 31.
  - AN, G1 91, dossier 31.

### Bibliographie scientifique:

### Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Sel de morue* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, <https://fermege.meshs.fr/notice/200>